VAPEURS.

[COM]PAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

[Ma]gnifiques navires de cette ligne favorite [du] continent (cabines pourvues de commodités) partiront de la jetée n. 42 de la rivière Nord, au pied de Morton street, comme suit:

[FRA]NQUE, Santelli, mercredi, 28 février:
[CAN]ADA, Frangeul, mercredi 7 mars.
Prix de passage pour le Havre:
[Premiè]re cabine (vin compris)...$80 et $100
[Deuxiè]me classe...............$60
[Bil]lets aller et retour à prix réduits.
[Entre]pont, $26, avec aménagement supérieur, [y compris] vin, literie et ustensiles.
[Pour] fret et passage, s'adresser à

AD. SCHREIBER,
3½ rue Carondelet,
Nouvelle-Orléans.

[T]rain spécial du Havre à Paris.

[La C]ompagnie générale transatlantique a organisé pour l'usage exclusif de ses passagers, un [train] spécial pour Paris avec un seul arrêt à [Rouen]. A l'arrivée des paquebots au Havre, les [passagers] trouvent les wagons tout prêts sous la [...] même de la Compagnie. Au départ de New-[York] les bagages sont présentés enregistrés pour [Paris] sans être soumis à l'examen de la Douane [...]. Les passagers peuvent se procurer au [bureau] de la Compagnie, à New York, des billets [pour] le train spécial. Leurs bagages sont portés [aux] registres directement pour Paris au dock de [la C]ompagnie, où ils doivent être rendus deux [heures] au moins avant le départ des paquebots. [A] Paris, la Compagnie a organisé également [des t]rains spéciaux pour les départs au Havre, et [les p]assagers peuvent faire enregistrer leurs bagages directement pour New York, à la gare [St]-Lazare.

[Li]gne de Bordeaux.

[COM]PAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.

[Les] steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:

[CH]ATEAU LAFITE, 4000 Tonneaux (neuf) vers le samedi, 3 mars.
[CH]ATEAU LEOVILLE 4000 Tonneaux (neuf) vers le mercredi 4 avril.

[Premièr]e Chambre, $80. Entrepont $25

Le Boulanger, Funch, Edye & Co., 46 Beaver Street, [New York]. | 27 South William St., Agents généraux.

[Agen]t à la Nouvelle-Orléans:

L. A. FOURNIER,
No 163 rue Gravier.

Barcelone et Marseille.

VOIE DE LA HAVANE.

LIGNE VIDAL DE VAPEURS ESPAGNOLS ENTRE LA NLLE-ORLEANS ET BARCELONE.

Le splendide A 1 Vapeur Espagnol

VIDAL SALA,
Lusarraga, Commandant,

Partira de ce port, pour la susdite destination, vers le milieu du mois de mars prochain.

Pour fret ou passage, s'adresser à
S. V. FORNARIS & CO.

BARCELONE via la HAVANE.

LIGNE VIDAL DE VAPEURS ESPAGNOLS.

Pour Barcelone via la Havane.

Le splendide A 1 vapeur espagnol

ANA DE SALA,
F. de Lesama, Commandant.

Partira de ce port, pour la susdite destination, le 27 février à 6 A. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à
S. V. FORNARIS & CO
153 rue Commune.

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA HAVRE SOUTHAMPTON ET HAVANE.

Les steamships du NORTH GERMAN LLOYD reprendront leurs voyages réguliers comme suit

De Brême | à la Nlle-Orléans.
Leipzig ... 30 mars
Hohenzollern ... 20 avril

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans—Chambre, $150, Entrepont, $38.

De la Nouvelle-Orléans à Southampton Havre ou Brême—Chambre, $150, Entrepont, $45

De la Nouvelle Orléans à la Havane—Chambre, $35, Entrepont, $15

Les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix. Les [...] 1 an gratis.

N. B.—Notre agent pour le Texas, M. J. Walde, à Houston, est autorisé à délivrer des billets pour passage d'entrepont aux taux suivants:

De Brême à Galveston $38 00

La compagnie se réserve le droit de changer la [ro]ute des steamers, leur jour de départs et le [prix] du passage.

Des billets de passage de Brême, Southampton ou du Havre à la Nouvelle-Orléans sont émis par les consignés.

Pour plus de détails s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & Cie.
42 rue de l'Union.

COMPAGNIE DE STEAMERS TRANSATLANTIQUES DE CATALOGNE

ENTRE LA NLLE-ORLEANS, BARCELONE ET GENES, VIA LA HAVANE.

Les magnifiques vapeurs de 1re classe de la Compagnie de steamers transatlantiques de Catalogne feront un service mensuel entre la Nlle-Orléans et les ports ci-dessus, de la manière suivante:

Départs de Barcelone:

CASTILLA, 2300 tonneaux, vers le 15 déc
JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 15 jan
SANTIAGO, 1700 tonneaux, vers le 15 fév
Pour Valencia, Malaga, Cadiz, Santa Cruz de Teneriffe, Puerto Rico, la Havane et la Nouvelle Orléans.

Départs de la Nlle-Orléans.

CASTILLA, 2,300 tonneaux, vers le 15 jan
JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 15 fév
SANTIAGO, 1700 tonneaux, vers le 15 déc

Ils feront escale successivement des voyages [...].

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, ou de toucher à d'autres ports en Espagne pour y débarquer des passagers.

Pour de plus amples informations, s'adresser, à
G. CORRAL & CO., Agents,
57 rue de la Douane, N. O.

LIGNE ANCHOR

—DE LA—

Méditerranée à la Nlle-Orléans.

Le beau vapeur

[...] ligne Anchor, partira de la Méditerranée à destination de la Nouvelle-Orléans à la fin de [...]. Les dates de ses départs sont, de Gênes, le —; de Naples, le —; de Palerme, le —; Messine, —. Il fera escale à Malaga s'il y trouve du fret.

Les importateurs feront bien de transmettre par le câble, sans délai, leurs ordres à leurs correspondants.

Un autre vapeur de la ligne suivra celui-ci peu de temps après.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

MM. FORSTALL, CLAYTON & Co.
173 rue de la Commune.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Départ MERCREDI 28 fév. à 8 h. A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants—

KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer

NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Hussey,

Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P.cent

Passage—Cabine.........$40
Entrepont.........20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre. Pour fret ou passage s'adresser à

ALFRED MOULTON & CO
Rue Carondelet No 41.

MANDEVILLE et COVINGTON.

Steamer de la Malle des Etats-Unis

NEW CAMELIA.

SERVICE D'HIVER.

A PARTIR DU 1er FEVRIER 1883.

Le steamer partira de Milneburg, à l'arrivée du train quittant la gare de Mobile, à la jonction [...] Pontchartrain, dépôt au pied de la rue des Champs-Elysées:

[Lun]DI, à l'arrivée du train de Midi,
[Merc]REDI, de Midi,
[Sam]EDI, de 3 P. M.

Retour, laissera Old Landing:

[Mar]DI ... 6 A. M.
[Jeu]DI ... 7 A. M.
VENDREDI ... 7 A. M.

Si le temps et les eaux basses le permettent.

Prix, chaque voyage $1.

Excursions tous les premiers dimanches du mois. Prix—Aller et retour, $1.

Fret reçu tous les jours à la gare des marchandises du Louisville et Nashville Railroad, au pied de la rue Girod.

[...] Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, [...] et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se rend à Vicksburg à la ligne Parker pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, [...] Sunflower pour Memphis, Deer et St. Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JAMES, 106 rue Commune.

Il signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Railroad au même taux que les autres bateaux.

Paquebot régulier pour Lafourche, Donaldsonville et le bas du Fleuve.

Partira les LUNDIS et MERCREDIS à 5 p.m.

Pour tous les débarcadères sur le fleuve et le Bayou Lafourche, jusqu'à Thibodeaux—Le bateau à faible tirant d'eau,

PENINAH,
[...]pitaine. C. F. Albe, commis

[...] ci-dessus, remontant le bas du fleuve les Mercredis et Samedis. Pour [...] s'adresser à bord ou à GEO. D. [...] rue Gravier

CHEMINS DE FER.

NLLE-ORLEANS ET TEXAS

Star and Crescent Route.

VOIE FERRÉE

—COMPOSÉE DE—

Morgan's Louisiana and Texas Railroad, Louisiana Western Railroad, Texas and New Orleans Railroad.

Départ:

Nouvelle-Orléans pour Alexandrie.. 8 A. M.
Nouvelle-Orléans pour Houston.......... 12 M.
Alexandrie pour la Nouvelle Orléans 4:53 A. M.
Houston pour la Nouvelle-Orléans...10:30 P. M.

Arrivée:

A la Nlle-Orléans d'Alexandrie...... 5:40 P. M.
A la Nlle-Orléans de Houston......... 4:25 P. M.
A Houston de la Nlle-Orléans.......... 6:45 P. M.
A Alexandrie de la Nlle-Orléans...... 8:12 P. M.

Sleepers entre la Nlle-Orléans et Houston.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et places dans les sleeping-cars à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON,
Président.

J. G. SCHRIEVER.
Trafic manager. 17mai—1an

Route du Sud pour la Californie

Le Chemin de Fer du Texas et du Pacific

EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE.

C'EST la ligne directe de la NOUVELLE-ORLEANS au NORD, à l'EST, à l'OUEST et au CENTRE, du TEXAS, et à tous les points de l'Arizona, le Vieux et le Nouveau-Mexique et la Californie.

L'express pour la Californie part de la Nouvelle-Orléans à 10 heures 30 minutes du matin. Des Chars dortoirs-Pullman sont attachés à ce train de la Nouvelle-Orléans à San Francisco.

Le convoi d'agrément pour Baton Rouge part de la Nouvelle-Orléans à 4 heures 30 minutes de l'après-midi et s'arrête à toutes les habitations.

L'express direct arrive à la Nouvelle-Orléans à 3 heures 30 de l'après-midi.

Le convoi d'agrément de Baton Rouge arrive à la Nouvelle-Orléans à 11 heures du matin.

Les passagers pour Baton Rouge peuvent prendre l'un ou l'autre de ces deux trains.

Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au No 47 de la rue St-Charles, coin Gravier; ou à la gare à l'extrémité de la rue Thalia.

A. S. GRAHAM,
Agent au Dépt des Billets,
B. W. McCULLOUGH,
Aide agent gén. des passagers, Marshall, Tex.
F. CHANDLER,
Agent Général au Dépt des Passagers.
St Louis, Mo.
H. M. HOXIE,
3e Vice-président, St. Louis, Mo.

31oct—

Southern California Route.

The Texas and Pacific Railway.

NOW OPEN FOR BUSINESS.

Is the direct line from NEW ORLEANS to NORTHERN, EASTERN, WESTERN AND CENTRAL TEXAS, and all points in Arizona, Old and New Mexico and CALIFORNIA.

California express leaves New Orleans at 10:30 A. M. Pullman Palace Sleeping cars on this train from New Orleans to San Francisco.

Baton Rouge accommodation leaves New Orleans at 4:30 P. M. and stops at all plantations.

Through express arrives at New Orleans at 3:30 P. M.

Baton Rouge accommodation arrives at New Orleans at 11 A. M.

Passengers for Baton Rouge can take either of these two trains.

For tickets or information apply at 47 St Charles street, corner of Gravier street, or depot foot of Thalia street.

A. S. GRAHAM, Ticket Agent.
B. W. McCULLOUGH,
Ass't Gen. Passenger Agent, Marshall, Tex.
F. CHANDLER,
General Passenger Agent, St Louis, Mo
H. M. HOXIE,
Third Vice President, St Louis, Mo.

24 déc—

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs Pullman, de la Nlle-Orléans à St Louis [...] de l'Union à St Louis [...] venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord Est.

Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, qui prolongé jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune, Nlle-Orléans.

R. W. GILLESPIE,
Agent Général au Sud, Nlle-Orléans, Lne.
J. C. WALLER,
Agent-Général au départ des passagers
14fév—1an Mobile Ala.

Grande Route de Jackson,

Chicago, Illinois Cent. R. R. Co.

LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST. L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART | ARRIVEE
Express No 2..8:00A.M. | Malle No 4..7:00 A. M.
Malle No 4...5:30P.M. | Expr No 2. 10:45A.M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours. Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
W. COLEMAN, Asst. Agent Gén. des Pass
M. SHEAFE, Surintendant.

Great Jackson Route,

Chicago, Illinois Cent. R. R. Co.

The Standard gauge trunk line between the North and the South.

The ONLY DINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.

DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE | ARRIVE
Express No 2..8:00 A. M. | Mail No 1...7:40 A. M.
Mail No 4....5:30 P. M. | Express No 2 10:45 A.M

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily.

Ticket office, 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON Ticket Agent.
W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agent.
M SHEA E, Superintendent.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.

Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.

THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY; CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG AND WASHINGTON, IN SLEEPING COACHES.

ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7:00 a. m.	9:42 p.m.
Coast accomodation	3:27 p. m.	9:02 a. m.
Fast Mail	6:00 p. m.	9:22 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.

Hunting coaches will be attached to Saturday train leaving New Orleans at 8:45 P. M., returning at 7:15 P. M.

Drawing Room Cars attached to Coast train. Fare 25 cts each way.

Des chars-salons seront ajoutés aux trains d'agrément. Prix 25 cts par voyage.

Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.

From New-Orleans to Bladen Springs and return $14 55.

JOHN KILKENY, Asst. Gen. Pass. Ag't.
J. H. SMITH, Ticket Agent.
J. T. HARAHAN, Superintendent.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.

La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.

ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG, ET WASHINGTON, EN CHARS DORTOIRS.

TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	7:00 a. m.	9:42 p. m.
Côte accommodation	3:27 p. m.	9:02 a. m.
Malle rapide	6:00 p. m.	9:22 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.

Des wagons de chasseurs seront ajoutés au train du samedi partant de la Nouvelle-Orléans à 8:45 P. M. et revenant en ville par le train de 7:15 P. M.

Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.

De la Nlle-Orléans à Bladen Springs, aller et retour $14 55.

JOHN KILKENY, assistant-agent-général pour les passagers.
J. H. SMITH, Agent pour les billets.
J. T. HARAHAN, Surintendant.

Chemin de Fer Pontchartrain.

HEURES DE DEPART ET D'ARRIVÉE.

MILNEBURG.

A partir de VENDREDI, 3 novembre, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

De la ville.	De Milneburg.
7:00 A. M.	6:00 A. M.
8:30 A. M.	7:50 A. M.
10:30 A. M.	9:15 A. M.
3:00 P. M.	11:10 A. M.
5:00 P. M.	3:30 P. M.
6:00 P. M.	4:30 P. M.
12:00 M.	5:30 P. M.

Les trains partiront de la gare de la rue du Canal.

Les heures sont celles de la ville.

16 mai— J. T. HARAHAN, Président

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Jolie propriété à l'encoignure des rues Belle Castle et Tchoupitoulas, avec plusieurs petites maisonnettes dans le Sixième District.

Une grande bâtisse en briques à étages, formant l'encoignure des rues Camp et Berlin, faisant face au marché de Jefferson City, dans le Sixième District.

Une maison haute formant l'encoignure des rues Lafayette et Bassin, avec une autre bâtisse à étage faisant face à la rue du Bassin, Nos 174 et 176, dans le Premier District de cette ville.

Succession de Jean Michel.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1191.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 mars 1883, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 février 1883, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Lafayette, Bassin, Poydras et Franklin lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Lafayette et Bassin, désigné par la lettre A mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur et face à la rue du Bassin de 50 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison en bois, à étage, avec façade en briques, couverte en ardoises, et divisée en deux corps de logis citerne, hangar, lieux d'aisance, etc. Le tout loué $46 par mois.

2° Un autre lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même District et îlet, attenant au lot ci-dessus décrit désigné par la lettre B, et mesurant 50 pieds de face à la rue du Bassin sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 28 pieds 5 pouces.

Les améliorations consistent en une maison haute en bois, façade en briques ayant huit chambres en deux étages, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout divisé en deux corps de logis et loué $25 par mois.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Camp, Magazine, Berlin et Milan, désigné par le No 1 et mesurant 90 pieds 2 pouces de face à la rue Berlin, sur une profondeur et façade à la rue du Camp de 33 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Berlin et Camp. Les améliorations se composent d'une maison en briques à étage, divisée en six logements distincts de quatre chambres chaque, avec les cuisines, citernes, lieux d'aisance, &c.

4° Un autre lot de terre situé dans le même district et îlet, attenant dans le fond au lot ci-dessus décrit, désigné par le No 2, mesurant 36 pieds 3 pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur de 90 pieds 2 pouces. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

5° Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Belle Castle, Jersey et Dufossat, formant encoignure des rues Tchoupitoulas et Belle Castle, désigné par la lettre A, mesurant 38 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur et face à la rue Belle Castle de 116 pieds 9 pouces et 1 ligne et de 114 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne opposée et une largeur dans le fond de 38 pieds 8 pouces.

Ensemble une jolie résidence à étage en bois, couverture en ardoises, ayant une grande pièce au rez-de-chaussée, à l'usage d'un magasin, corridor d'entrée, quatre chambres à coucher au premier avec un grand balcon ou verandah faisant face aux deux rues, cuisine de deux chambres, avec cabinet et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

6° Un autre lot de terre situé dans le même district et îlet, désigné par la lettre B, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 30 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, 114 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur d'un côté et 112 pieds 10 pouces à la rue, sur une ligne de profondeur sur la ligne opposée. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

7° Un autre lot de terre, situé dans le même district et îlet, désigné par la lettre C, mesurant 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 20 pieds 11 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 112 pieds 10 pouces d'un côté sur la ligne de division du lot B, et de 111 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne opposée; ensemble une maison basse en bois de deux chambres et galerie, cuisine attenant à la maison, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

Le tout conformément aux plans faits par Edgar Pilié, architecte, le 14 avril 1882, et déposés à mon bureau pour référence.

TERMES ET CONDITIONS.

Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, lesquels billets porteront 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement; les bâtisses devront être maintenues assurées et les polices d'assurance transférées aux porteurs des billets, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des dits billets.

Les acquéreurs assumeront, et à partir du jour d'acquisition, les taxes dues et exigibles en 1883 10 pour cent de dépôt seront requis comptant des acquéreurs sur le montant de leur adjudication.

Acte de vente pardevant L. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 fév—14,17,24—mars 3 10,17

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District, formant le coin des rues Delta et Lafayette.

Succession de Hermann Exterstein.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division D—No 7471.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureaux 45 rue Royale — SAMEDI 10 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable M. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D en date du 5 février 1883, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec tout les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 4 A, borné par les rues Lafayette, Girod Front et Delta, connu comme "Battine Property", le dit lot est désigné par le No 1, sur un plan de E. H. Pilié, en date du 21 mai 1866, et mesure 24 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Delta, 24 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur et façade à la rue Lafayette de 125 pieds 4 lignes, et une profondeur sur la ligne du lot No 2 de 125 pieds 3 lignes, formant le coin des rues Delta et Lafayette.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à 2 étages, solidement construite, lequel local maintenant occupé comme café et, a une occasion rare comme placement de premier ordre, étant situé au centre de la partie commerçante de la ville et à proximité du débarcadère des bateaux et des chemins de fer.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Frederick Assiph notaire, aux frais des acquéreurs. L'acquéreur assumera et paiera en outre du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1883.

Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis pour assumer la vente.

8 fév—8,17,24—3,10 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District,

Rue Magazine, entre Toledano et l'Avenue Louisiana,

A l'encan à de long terme.

Succession de Mme Claire Berthin.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.—No 6,509.

PAR B. ONORATO, encanteur.—Bureaux No 45 rue Royale.—SAMEDI, 17 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 20 janvier 1883 je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp et Toledano et l'Avenue de la Louisiane, le dit lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 103 pieds, entre lignes parallèles et égales, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour en recouvrer le montant. La propriété devra être assurée et la police transférée.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera et paiera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1883; un dépôt au comptant de 10 0/0 sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

10 fév—10, 17,24—3, 10, 17 mars.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles A. Whitney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7073.—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à démontrer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Maria Louise Whitney, exécutrice testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

24 fév—24,28—4 mars

Succession de veuve Dorothea Philippina Stephan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7616.— Division C— Attendu que F. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue veuve Dorothea Philippina Stephan, décédée intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

24 fév—24,28—4 mars

ANT. CARRIÈRE, | CHAS. J. CARRIÈRE
E. E. CARRIÈRE,

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Grande vente de propriétés de choix avantageusement situées dans le Premier, Second et Troisième Districts de cette ville.

Maison en briques à étage, No 298 rue du Bassin, près du bassin neuf.

Résidence en bois, formant l'encoignure des rues Commune et Dryades, vis-à-vis de l'Université.

La résidence en briques, à étage, en face de l'Université. No 40 rue Dryades.

Jolie résidence de famille No 193 rue Carondelet.

Magasin de valeur en briques à trois étages, No 48 rue du Canal, et courant de rue à rue jusqu'à la rue Commune et portant le No 67 de la dite rue.

Un grand entrepôt en briques, Nos 292 et 294 rue Nouvelle-Levée—occupé comme fonderie par MM. Cochran & Mims.

Grand terrain vacant faisant face à la rue Tchoupitoulas.

Un entrepôt en briques, No 190 rue de la Nouvelle-Levée, attenant à la manufacture de M A Thomson et faisant face à la rue Commerce.

Position de choix, encoignure des rues St Louis et Bourbon.

Magnifique emplacement, encoignure des rues Bourbon et Toulouse, faisant face au théâtre de l'Opéra—occupé par Mme Lefoul comme magasin de confiserie.

Magasins en briques, à deux étages, avec piliers en granit No 9 rue Front.

Le magasin attenant, à deux étages, avec piliers en granit No 10.

Les deux magasins ci-dessus sont situés près des hangars à sucre et du dépôt du chemin de fer de Louisville et Nashville.

Jolie résidence, en bois, à étage, No 204 rue des Marais.

Agréable résidence en briques, à deux étages, No 88 rue Conti.

Maison double, encoignure des rues Marais et St Philippe.

Terrain spacieux, encoignure des rues Roman et Hôpital avec maison, No 212 rue Roman.

Une bâtisse à étage, No 203 rue Dumaine.

Terrain de valeur avec bâtisses, rue des Français, No 15 près de la rue de l'Esplanade.

Actions de Compagnies d'Assurance.

No 9886—Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le District de l'Est de la Louisiane, en équité.

Angélique E. Dumas Delmont
Vs
Alcée Pierre Dumas et autres.

Vente pour effectuer un partage.

PAR A. G. BRICE, Maître des requêtes en chancellerie, JAS P. GUINAULT, encanteur, crieur

Conformément à un décret de la Cour rendu le 11 janvier 1883 et amendé le 19 janvier 1883 dans l'affaire ci-dessus, le soussigné Maître des requêtes en chancellerie, procédera à vendre à l'encan public par JAS. P. GUINAULT Crieur— Au plus offrant et dernier enchérisseur,

LE SAMEDI, 10 MARS 1883,

à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, les propriétés foncières et actions suivantes, savoir:

Actions.

25 actions du fonds-capital de la New Orleans Mutual Insurance Co de $50 chaque d'après le certificat No 471.

1 action du fonds capital de Sun Mutual Insurance Co de $100 d'après le certificat No 1407.

5 actions du fonds-capital de la compagnie d'assurance mutuelle des Marchands de $100 chaque d'après le certificat No 858.

Un certificat de $40 de la compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

Propriétés foncières

PREMIER DISTRICT

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Bassin, Franklin, Julie et Girod, désigné comme le No 89 mesurant 24 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue du Bassin, 129 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Julie, 129 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 21 pieds 2 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une maison en briques à étage No 228 retirée de la rue, ayant quatre chambres, deux au rez-de-chaussée et deux au-dessus, lieux d'aisance doubles en brique, citerne, etc., louée $8 par mois.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et ville dans l'îlet renfermé par les rues Carondelet, Baronne, Julie et Girod, lequel lot de terre mesure 22 pieds 3 pouces de face à la rue Carondelet sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble une maison en briques à étage avec mansarde No 193, ayant au rez-de-chaussée, corridor d'entrée, salon et salle à manger avec porte à coulisse, quatre chambres à coucher au dessus, balcon et galerie, cuisine à deux étages attenant à la maison de quatre chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, cour pavée en pierres plates, &c., &c. Loué $27 50|00 par mois.

3° Un terrain d'encoignure situé dans le même district de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Dryades, Remparts, Commune et Canal, désigné comme le lot A, lequel lot de terre mesure 34 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Dryades 56 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue de la Commune, 65 pieds 1 pouce 3 lignes du côté de la ligne vers la rue des Remparts et courant de la rue de la Commune à la rue du Canal 73 pieds 11 pouces 4 lignes sur l'autre ligne vers la rue du Canal et courant de la rue Dryades vers la rue des Remparts. Ensemble une maison en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, une cuisine dans la cour et autres bâtisses en briques à étage faisant face à la rue de la Commune de quatre chambres, cour carrelée, deux citernes, hydrant, lieux d'aisance, &c. Cette propriété est louée $30 par mois jusqu'à l'expiration d'un bail expirant le 30 septembre 1883.

4° Un autre lot de terre situé dans le même îlet, attenant au lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre B, lequel lot de terre mesure 27 pieds de face à la rue Dryades 75 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur du côté de la ligne de la rue de la Commune le séparant du lot A, 82 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne opposée, et 28 pieds 4 pouces 5 lignes sur la ligne du fond. Ensemble, une jolie résidence en briques à étage No 40, ayant au rez-de-chaussée un grand corridor d'entrée, salon et salle à manger avec portes à coulisse, cheminées en marbre dans le salon et la salle à manger, avec trois chambres à coucher et deux grands cabinets au-dessus, balcon sur la rue; une cuisine en briques à étage attenant à la maison de quatre chambres, deux cabinets à l'étage, lieux d'aisance haut et bas, cour carrelée, citerne, hydrant, etc. etc. Le gaz se trouve dans la maison principale. Cette propriété est louée $35 par mois.

5° Trois lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet renfermé par les rues Peters ou Nouvelle Levée, Tchoupitoulas, Gaiennie et Erato, désignés par les Nos 1, 2 et 3. Lesquels lots mesurent ensemble 71 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Peters, sur 192 pieds 2 lignes de profondeur, ensemble, un grand magasin d'entrepôt en briques Nos 292 et 294 rue Nouvelle Levée ou Peters.

Cette propriété est louée à bail à MM. Cochran & Mims, comme fonderie à raison de $42 50 par mois, lequel bail expire le 30 septembre 1883.

6° Un terrain vacant situé dans le même îlet, désigné par le No 15, attenant dans la profondeur aux lots Nos 2 et 3 ci-dessus décrits, mesurant 35 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 192 pieds 3 lignes de profondeur.

7° Quatre lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 dans l'îlet renfermé par les rues Peters, Commerce, Julie et St Joseph, lesquels lots de terre mesurent ensemble 65 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Peters, 64 pieds 10 pouces de face à la rue Commerce, 223 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur, sur la ligne vers la rue St Joseph et 221 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne opposée; ensemble un grand magasin d'entrepôt en briques No 190.

Cette propriété est louée à M. A. Thomson à raison de $40 par mois.

8° Un lot de terre situé dans le même District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Commune, Magasin et Tchoupitoulas, composé originairement par les Nos 11 et 21; lequel lot de terre s'étend de la rue du Canal à la rue de la Commune, et mesure 25 pieds de face à la rue du Canal 25 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Commune, 131 pieds 5 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas et 135 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue des Magasins.

Ensemble deux magasins, en briques à trois étages, désignés respectivement par le No 48 rue du Canal et No 67 rue de la Commune.

Ce magasin est loué à raison de $200 par mois, à Robert H. Chaffe & Co, lequel bail expire le 30 sept 1883.

DEUXIEME DISTRICT.

9° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Front, Peters, Douane et Crossman, désigné par le No 1 lequel lot mesure 23 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Front sur 68 pieds 10 pouces de profondeur, ensemble un magasin en briques à deux étages, avec piliers en granite et verandah No 10 rue Front, hydrant, lieux d'aisance, etc.

Ce magasin est loué $30 par mois.

10° Un autre lot de terre situé dans le même îlet attenant au lot ci-dessus décrit, désigné par le No 8, mesurant 22 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Front, sur 69 pieds 11 pouces de profondeur; ensemble un magasin en briques à deux étages, piliers en granite avec verandah—No 9 rue Front—une autre bâtisse en briques à étage construite sur la ligne du fond, lieux d'aisance, water-works, etc.

11° Un lot de terre situé dans le même district et ville, dans l'îlet renfermé par les rues Conti, Bienville, Royale et Bourbon, mesurant 26 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Conti sur 64 pieds de profondeur. Ensemble une résidence en briques à deux étages No 92, ayant au rez-de-chaussée salon et salle à manger avec porte à coulisse, quatre chambres à coucher aux étages supérieurs et cabinets de toilette; une bâtisse en briques à deux étages attenant à la maison principale ayant au rez-de-chaussée, chambre de domestiques et deux grandes chambres au premier, lieux d'aisance à chasse d'eau, cour en partie carrelée en pierres plates et briques, citerne, hydrant, etc., etc.

Cette propriété est louée $40 par mois.

12° Un lot de terre situé dans le même district et ville, dans l'îlet renfermé par les rues Bourbon, Dauphine, St-Louis et Toulouse, lequel lot de terre formant l'encoignure des rues St-Louis et Bourbon, et mesure 63 pieds 7 pouces de face à la rue Bourbon sur 63 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue St-Louis. Ensemble une maison basse en bois, couverte en ardoises, ayant sept chambres; une bâtisse en briques à étage de plusieurs pièces, une bâtisse en briques faisant face à la rue Bourbon, lieux d'aisance, hydrant, etc., etc. Cette propriété est louée $55 par mois.

13° Un lot de terre situé dans le même district et ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Toulouse, St-Pierre et Royale, formant l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse; lequel lot de terre mesure 63 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Toulouse, sur 67 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Bourbon; ensemble une grande maison basse, en briques, ayant huit chambres, dont quatre se trouvent dans les mansardes; une autre bâtisse en briques, à étage, de huit chambres, cour carrelée, citerne, lieux [...]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

d'aisance, hydrant, etc., etc. Cette propriété est divisée en trois locations distinctes et est louée $83 par mois.

Le magasin de l'encoignure est vendu sujet à un bail accordé à M. Lefoul à raison de $50 par mois; lequel bail expire le 31 décembre 1883.

14° Un lot de terre situé dans le même district et ville, désigné par la lettre A, dans l'îlet renfermé par les rues St-Philippe, Dumaine, Tremé et Marais, lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Marais et St-Philippe, et mesure 47 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 86 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Marais; ensemble une maison basse en bois, couverte en ardoises, ayant six chambres, dont deux dans les mansardes, galerie fermée, avec deux petits offices sous les escaliers; une cuisine haute en bois de quatre chambres, cour carrelée, hydrant, lieux d'aisance, citerne, etc., etc.

Cette propriété est divisée en deux locations, louée $39 par mois. Le locataire de l'encoignure paie $14 par mois, avec bail expirant le 30 septembre 1883.

15° Un autre lot de terre situé dans le même îlet attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B, mesurant 41 pieds 10 pouces de face à la rue des Marais sur 47 pieds de profondeur; ensemble une jolie résidence de famille à étages, couverte en ardoises, No 204 rue des Marais, ayant au rez-de-chaussée, un corridor d'entrée, salon et salle à manger avec porte à coulisse, trois chambres à coucher au-dessus avec balcon sur la rue, une bâtisse à étage attenant à la maison, ayant une cuisine au rez-de-chaussée avec une chambre à coucher au dessus, lieux d'aisance haut et bas et ve, chambre à bain, citerne, hydrant, cour carrelée et le gaz dans la maison.

Cette propriété est louée $18 par mois.

16° Un lot de terre situé dans le même district, désigné par le No 16 dans l'îlet renfermé par les rues Dumaine, St-Philippe, Derbigny et Roman, mesurant 42 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur. Ensemble une maison haute en bois, construite dans l'intérieur du terrain, couverte en ardoises, No 203, ayant quatre chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, &c. &c.

Cette propriété est louée $10 par mois.

17° Cinq lots de terre contigus, situés dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Roman, Prieur, Hôpital et Ursulines, désignés par les lettres A. B. C. D. et E.

Le lot A mesure 39 pieds de face à la rue Roman sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Hôpital, et formant l'encoignure des rues Hôpital et Roman. Ensemble un hangar construit sur le ter ain.

Le lot B mesure 42 pieds 8 pouces 5 lignes de face à la rue Roman, sur 90 pieds de profondeur.

Ensemble une maison en bois No 212 couverte en ardoises ayant quatre chambres, galerie derrière avec deux cabinets, cuisine double couverte en ardoises, citerne, lieux d'aisance, etc, etc.

Le lot C mesure 30 pieds de face à la rue Roman sur 90 pieds de profondeur.

Le lot D mesure 30 pieds de face à la rue [...] mesurant 119 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur, ensemble avec un hangar.

Le lot E mesure 29 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue de l'Hôpital, sur 102 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur.

TROISIEME DISTRICT.

18° Un lot de terre situé dans le 3ème District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Français Esplanade, Chartres et Decatur, lequel lot de terre mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue des Français, 125 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur une ligne vers la rue de Chartres, 124 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne opposée, de 18 sur une seconde profondeur de 4 pieds 2 pouces 6 lignes sur la ligne du fond, sur laquelle ligne du fond le dit lot mesure 44 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, No 18 rue des Français. Cette propriété rapporte $10 par mois. Le tout conformément aux plans faits par Louis H. Pilié, député arpenteur, en date du 30 septembre 1880

TERMES ET CONDITIONS.

Pour les actions, comptant sur lieux.

Pour les propriétés foncières— Les acquéreurs paieront, à leur option, le montant total de leur adjudication au comptant ou un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des parties intéressées portant hypothèque avec huit pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement.

Les acquéreurs se soumettront aussi à toutes les clauses pénales d'usage, les honoraires d'avocat fixés à 5 pour cent, transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets, remboursement de la prime d'assurance pour les termes non expirés de la police, et remboursement des taxes d'Etat et de ville payables en 1883 en sus du prix de vente.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

A. G. BRICE
Master.

3 fév—3,10,17,24—3,10 mars

Propriétés de valeur situées dans le centre du Second District.

Emplacement d'affaires, encoignure des rues Dumaine et Bourbon.

Résidence en briques à étage, rue Bourbon No 191.

Maison à étage, rue Claiborne, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Terrains vacants, rue Colapissa.

Succession de Madame L. P. Commagère.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 7682.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 mars 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 janvier 1883, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir—

1° Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Ste-Anne, Dauphine et Dumaine, mesurant 25 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, ensemble, une résidence en briques à étage de plusieurs chambres, &c., &c.

2° Un terrain d'encoignure situé dans le même District dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Bourbon, Dauphine et St Philippe. Lequel lot de terre formant encoignure des rues Dumaine et Bourbon mesurant 49 pieds de face à la rue Dumaine 85 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue Bourbon 40 pieds 10 pouces 8 lignes de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Bourbon, et de là s'étendant angle droit, à 19 pieds 1 pouce 2 lignes, de là sur une seconde ligne de profondeur de 44 pieds 4 pouces 4 lignes et 3 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Dumaine.

Ensemble une maison basse en bois, couverte en ardoises et briquetée entre poteaux, contenant plusieurs chambres, et deux bâtisses en briques, à étages, construites sur la ligne du front des rues Dumaine et Bourbon, contenant plusieurs chambres, cour carrelée, lieux d'aisance, etc., etc.

3° Un autre lot de terre situé dans le même District dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, Dumaine et Ste-Anne, mesurant 30 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 63 pieds 8 pouces 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Ste Anne. 31 pieds 3 pouces sur une première profondeur parallèle à la rue Dumaine de là, s'étendant angle droit 29 pieds 7 pouces 5 lignes sur une profondeur de 39 pieds 3 pouces 3 lignes et 34 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une bâtisse à étage, couverte en ardoises, construite sur la profondeur du terrain et ayant quatre chambres avec balcon sur la façade une autre bâtisse de deux chambres citerne, hydrant, etc. etc.

Le hangar, servant comme magasin de fruits, n'est pas inclus dans la vente.

4° Deux lots de terre vacants situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 438 compris entre les rues Colapissa, Mary, Treizième et Jackson, désignés par les Nos 1 et 2, lesquels lots mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Colapissa sur 122 pieds de profondeur.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse

Conditions, comptant.

Actes de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville exigibles en 1883.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

—10 17 24 mars 3 10 17.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle et confortable résidence No 26 rue Louisa.

Succession de Joseph Aristide DeBlanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 7248—Division B.

PAR J. V GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 56 rue Royale—SAMEDI, le 17 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles, entre Commune et Gravier, sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 8 février 1883, la propriété ci-dessous décrite, appartenant à la dite succession, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Clouet, Chartres, (anciennement Moreau), et Royale (anciennement Casacalvo) désigné par le No 6; le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Louisa sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883, en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Charles Rella, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 fév—10,17,24, 3,10,17 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Division E—No 6009.

Dans l'affaire du Conseil des Administrateurs, demandant une reconnaissance des hypothèques et le recouvrement d'assessments dans le quatrième district de Drainage.

APRES lecture de la pétition qui précède, il est par le présent ordonné que la publication en ait lieu conformément à la loi; en outre, que les différentes parties nommées et désignées dans le tableau d'assessement dont il s'agit et qui est homologué par un jugement de l'ancienne Cour Supérieure de District de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, rendu le 15 mars 1873 et signé le 20 mars 1873, débiteront, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet ordre, les raisons, si elles en ont, pour lesquelles lesdits jugements d'homologation et le jugement cité dans la pétition pour être remis en vigueur, rendus par la dite Cour Supérieure de District, dans l'affaire ci-dessus le 29 janvier 1879, et signés le 3 février 1879, ne seraient pas remis en vigueur et déclarés posséder leur force et vigueur primitifs.

Il est de plus ordonné que Henry B. Kelly soit par le présent nommé curator ad hoc pour représenter tous les défendeurs dans les jugements ci-dessus mentionnés, qui sont inconnus, absents et non représentés; et que le dit curator ad hoc soit assigné et reçoive une copie de la pétition sur la requête pour la remise en vigueur.

Nouvelle-Orléans, Louisiane 1er février 1883.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, juge.
Pour copie conforme.
Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans. 1er février 1883.

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

3 fév—3,5,6,9,13,16,19,20—[...] mars

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

—DE—

Propriété améliorées, Dans le Premier et Quatrième District.

Magasin et Résidence, Rue Tchoupitoulas,

Coin des rues Peters et Girod, Rues Annonciation et St-Joseph,

Coin Peters et Market Place, Coin des rues Tchoupitoulas et Félicité.

Rue Lafayette près Preret.

Et coin des rues Tchoupitoulas et Jackson.

VENTE A LONG TERMES.

Succession de Edward Burke.

No. 1516—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicolas J. Hoey encanteur, bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 3 mars, 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 janvier 1883, il sera vendu à l'encan dans la susdite affaire, les propriétés ci-après décrite à savoir:

Propriétés du Premier District.

1° CINQ LOTS DE TERRE, ENSEMBLE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée ou Peters, Tchoupitoulas, St-James et South Market ou Market Place, lesquels lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, et mesurent comme suit, à savoir:

LE LOT NO. 1 FORME LE COIN DES RUES Peters et South Market, et mesure 25 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur et façade à la rue South Market de 97 pieds entre lignes parallèles.

LE LOT NO 2 TOUCHE AU LOT NO 1 ET mesure 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Peters sur 97 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

LES DEUX SUSDITS LOTS ONT L'USAGE d'une allée commune dans le fond, ayant 3 pieds de largeur et s'ouvrant sur la rue South Market.

LES AMELIORATIONS SUR LES DEUX dits lots comprennent deux magasins et résidences en briques à trois étages désignés par les Nos 556 et 557 rue Peters. L'encoignure No 556 connue comme le "Market Place" est inoccupée; le No 557 est occupé par Geo Glidden, comme grocerie et magasin de fournitures pour navires.

LES LOTS NOS 3, 4 ET 5 SE TOUCHENT et mesurent comme suit: Le lot No 3, a 21 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue South Market sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et touchant à la susdite allée commune sur le côté plus près de la rue Peters.

LES LOTS NOS 4 ET 5 SE TOUCHENT ET mesurent chacun 24 pieds pouces et 6 lignes de face à la rue South Market sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS trois lots comprennent trois magasins et résidences en briques à deux étages, désignés par les Nos 2, 4 et 6 Market Place ou South Market Street.

LA PROPRIÉTÉ CI-DESSUS DECRITE SE trouve dans le même îlet que la "Eagle Brewery" de Auer, et fait face au grand dépôt de cuivre de MM. Bobet Frères

2 TROIS LOTS DE TERRE, ENSEMBLE avec la bâtisse et améliorations qui s'y trouvent situés dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuses, Célestes et Nuns ou Félicité, lesquels lots sont désignés par la lettre A et par les Nos 6 et 7 et mesurent comme suit, à savoir:

LE LOT A a 92 PIEDS 4 POUCES DE face à la rue Tchoupitoulas, 19 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne latérale inférieure et une profondeur de 140 pieds 6 pouces sur la ligne supérieure anciennement la ligne de la propriété des Nonnes des Ursulines et Félicité Road.

LES LOTS Nos 6 ET 7 SE TOUCHENT ET sont adjacents au lot A ci-dessus décrit et mesurent chacun 25 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur.

LES DIMENSIONS DES TROIS LOTS DÉcrits plus haut sont toutes été prises au pied français et sont lustes plus ou moins.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS lots comprennent deux bâtisses en bois à un étage, recouvertes en ardoises, avec un hangar, et sont désignées par les Nos 585 à 599 de la rue Tchoupitoulas, le No 599—le coin des rues Félicité et Tchoupitoulas—étant occupé par John Gilmore comme café.

3° TROIS LOTS DE TERRE AVEC LES bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Julia et St Joseph lesquels lots sont désignés par les Nos 8, 11 et 12 et mesurant chacun 24 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS SUR LE LOT 8 comprennent un magasin et résidence en briques à trois étages avec base en granit et une verandah—le fer sur devant désigné par le No 192 rue Tchoupitoulas, le site d'affaires et la résidence de feu Edward Burke.

LES AMELIORATIONS SUR LES LOTS 11 et 12 qui se touchent comprennent sur chaque lot un magasin en briques à trois étages; se faisant avec base en granit, désignés par les Nos 184 et 186 rue Tchoupitoulas. Le No 186 est inoccupé et le No 184 est occupé par William Schmidt, marchand de foin, etc.

4° CINQ LOTS DE TERRE ENSEMBLE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues New Levee ou Peters, Girod, Lafayette et Commerce, lesquels lots sont désignés par les Nos 3, 4, 5, 6 et 7, et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 4 forme le coin des rues New Levee ou Peters et Girod, et mesure 23 pieds de face à la rue Peters, 82 pieds 1 pouce de profondeur et de façade à la rue Girod, 80 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 5, et 21 pieds 7 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond. Le lot No 5 mesure 21 pieds 6 pouces de face à la rue Peters 80 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 4, 77 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 6, et 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond.

LE LOT NO. 6 MESURE 21 PIEDS 6 pouces de face à la rue Peters, 77 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot No. 5, 74 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 7, et 21 pieds 1 pouce de largeur dans le fond.

LE LOT NO. 7 MESURE 21 PIEDS 7 pouces de face à la rue Peters, 74 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 6, 72 pieds de profondeur sur la ligne latérale opposée, et 21 pieds 7 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS lots comprennent, pendant quelque temps, quatre magasins en brique à trois étages avec bases en granit, désignés par les Nos. 126, 128 et 132, rue Peters, mais les bâtisses améliorations ont été brûlées complètement détruites par le feu, il y a un an ou plus, et les débris qui s'y trouvent encore seront inclus dans la vente du lot.

LE LOT NO. 3 TOUCHE AUX QUATRE dits lots dans le fond et mesure 22 pieds 4 pouces de face à la rue Girod sur 55 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de division des dits lots Nos. 4, 5, 6 et 7, 61 pieds 1 pouce et 4 lignes sur l'autre ligne latérale qui le divise du lot No. 2, puis sur une première ligne du fond s'étendant sur la rue Commerce 2 pieds et 1 pouce, avec une autre profondeur de 24 pouces à la seconde ligne du fond, qui mesure 20 pieds 4 pouces de largeur.

LES AMELIORATIONS SUR CE LOT comprennent un magasin en briques à trois étages, avec base en granit, désigné par le No. 47 rue Girod.

TROIS LOTS DE TERRE, ENSEMBLE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, South Market, St Joseph et Nouvelle Levée ou Peters, lesquels lots sont désignés par les Nos. 6, 7 et 8, sur un plan de C. A. Hedin architecte, déposé en l'étude de Lucien Hermann, anciennement notaire en cette ville, et conformément au dit plan les dits lots se touchent et mesurent chacun 17 pieds 10 pouces 3 1/3 lignes de face à la rue St-Joseph, bornés dans le fond par une allée de 4 pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Tchoupitoulas, et sur quelle allée le lot No. 6 mesure 15 pieds 11 pouces et 3 1/3 lignes; le lot No. 7, 17 pieds 10 pouces 3 1/3 lignes, et le lot No. 8, 19 pieds pouces et 3 1/3 lignes sur la profondeur suivante: Le lot No. 8 a une profondeur de 56 pieds 2 pouces et 2 1/2 lignes sur la ligne du lot No. 7, commençant à la rue St Joseph et à cette distance de rétrécissant 2 pieds à angles droits, puis s'étendant également à angles droits 4 pieds 3 pouces 2 1/2 lignes sur la ligne de division du dit lot No 6 commençant à la rue St Joseph et à cette distance de cette rue s'élargissant 2 pieds à angles droits, puis s'étendant également à angles droits, 4 pieds 11 pouces à ladite allée au fond et 51 pieds 3 pouces 2 1/2 lignes sur la ligne de division du lot No 8 commençant à la rue St Joseph et à cette distance de cette rue mesurant 2 pieds à angles droits, et puis également à angles droits s'étendant 4 pieds 11 pouces vers ladite allée du fond et sur le lot No 8 a 51 pieds 3 pouces 2 1/2 lignes sur la ligne de division du lot No 7 commençant à ladite rue St Joseph et à cette distance de cette rue s'élargissant 2 pieds à angles droits et puis également à angles droits s'étendant 4 pieds 11 pouces à ladite allée du fond et 50 pieds 3 pouces et 2 1/2 lignes sur la ligne latérale opposée, s'étendant de ladite rue St Joseph à ladite allée dans le fond avec l'usage en commun de tous les lots qui aboutissent à l'allée en susdit passage.

LES AMELIORATIONS SUR LESDITS lots comprennent une bâtisse en briques, à trois étages, convenable pour magasin au rez-de-chaussée et résidence au-dessus et désignée par les Nos 84, 86 et 88 de la rue St Joseph.

8 UN LOT DE TERRE, AVEC LES bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Foucher ou Constance et Peniston, désigné par le No 4, et mesurant en pied américain, 90 pieds 1 pouce 8 lignes de face à la rue de l'Annonciation sur 77 pieds 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS SUR CE TERRAIN comprennent une maison en briques à deux étages, pouvant servir de résidence, désignée par le No 9 rue Annonciation, et occupée maintenant par un magasin de Variétés.

7 TROIS LOTS DE TERRE AVEC LES édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Poydras Howard et Preret, lesquels terrains sont composés d'une partie du lot No 4, de tout le lot No 4, et d'une partie du lot No 5, d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 6 décembre 1859 et déposé au bureau de E. Bouny, notaire de cette ville. Les dits lots mesurent ensemble environ 69 pieds 11 pouces de face à la rue Lafayette, environ la même largeur dans le fond, sur environ 106 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue Howard, et environ 106 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS lots comprennent deux maisons doubles en bois, à deux étages, recouvertes en bardeaux, désignées par les Nos 307 et 309 rue Lafayette.

8° DEUX LOTS DE TERRE, AVEC LES édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Perrilliat, Preret et Ste-Marie, maintenant rue Locust, désignés par les Nos 3 et 4, et mesurant comme suit

LE LOT No 3 A 39 PIEDS 3 POUCES de face à la rue Lafayette, 41 pieds 7 pouces de face à la rue Perrilliat, 71 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 2 et 79 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare du No 4. Le lot No 4 a 39 pieds de face à la rue Lafayette, 41 pieds 3 pouces de face à la rue Perrilliat, 79 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 3, et 87 pieds 4 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 5,—le tout, plus ou moins.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS lots comprennent un cottage en bois à un étage, avec toiture en ardoises, une cuisine à un étage, avec toiture en bardeaux, connu comme le No 322 rue Lafayette, ainsi qu'un hangar à un étage s'étendant de la rue Lafayette à la rue Perrilliat

VENTES A L'ENCAN'

PAR HOEY & O'CONNOR.

Propriétés dans le Quatrième District

9° TROIS LOTS DE TERRE, AVEC LES édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Jackson, Joséphine et Rousseau, désignés par les Nos 1, 2 et 3, et mesurant comme suit

LE LOT No 1 FORME LE COIN DES RUES Tchoupitoulas et Jackson, et mesure 32 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Jackson, 104 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 2, et 31 pieds 11 pouces de largeur dans le fond.

LE LOT No 2 EST CONTIGU AU TERRAIN No 1 et mesure 32 pieds 2 pouces 7 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur 104 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 1. 109 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur sur la limite opposée, et 31 pieds 11 pouces de largeur à l'arrière plan.

LE LOT No 3 TOUCHE AUX TERRAINS précédemment décrits sur la limite inférieure et mesure 30 pieds de façade rue Jackson, sur 127 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS terrains comprennent, au coin des rues Jackson et Tchoupitoulas, une grande maison en bois à deux étages connue sous le nom de: "The Empire House", et une maison en briques à deux étages derrière, désignées par les Nos 733 et 735 rue Tchoupitoulas et 9 rue Jackson. La partie portant le No 733 est occupée par M Joseph Perez qui y tient un restaurant (poste d'huitres), et la partie du coin portant le No 735 est occupée par M. Fred Kockel qui y tient le "Empire House Saloon," et dans la rue Jackson une belle résidence en bois, à deux étages, avec vestibule, galeries devant et sur les côtés, clôture en fer ouverte, connue comme le No 13 rue Jackson.

TOUTES LES PROPRIÉTÉS CI-DESSUS décrites seront vendues avec les baux actuels auxquels elles sont sujettes, les conventions, les loyers également. Des renseignements précis y relatifs seront fournis à l'époque de la vente, et maintenant aux personnes qui s'adresseront à l'encanteur, 17 rue Carondelet.

CONDITIONS DE LA VENTE—Un tiers payable comptant, le reste à un crédit de un et deux ans à partir de la date de la vente, en billets des acquéreurs divisés en coupons, si cela est nécessaire, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. Ces billets devront être garantis par des hypothèques spéciales et lien du vendeur, y compris la clause pénale de 5 pour cent honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès, polices d'assurance transférées et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en l'année 1883, et feront un dépôt en argent de 10 pour cent du prix de l'adjudication, au moment et sur le lieu de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs et pardevant William J. Castell, notaire, 37 rue du Camp.

30 janv—30—3, 10, 17, 24 fév—3 mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De la Succession de feu George Hention.

Propriétés améliorées et Terrains nus dans le Premier, Second, Troisième et Septième Districts.

Vente à Crédit.

Isabella Brownlee vs. Elizabeth H. Samuels et Al.

No 6992.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 mars 1883, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 24 janvier 1883 et signé le 30 janvier 1883, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° LE MAGASIN EN BRIQUES A TROIS étages No 11 rue Union, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Carondelet, Gravier et St Charles. Le terrain est désigné par le No 10 et mesure 23 pieds de face à la rue Union sur 65 pieds 6 pouces de profondeur sur chacune des lignes latérales et une largeur de 23 pieds et 4 lignes de large dans le fond. Le magasin No 11 rue Union touche à l'entrepôt de voitures de M Thayer et se trouve immédiatement derrière le Jewel Saloon.

2° LA RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX étages et à deux corps de logis Nos 212 et 214 rue Erato, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Thalia, Carondelet et Baronne. Le lot mesure au pied français, 30 pieds de face à la rue Erato sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La situation excellente de cette propriété en assure toujours de bons locataires, elle est maintenant louée à raison de $60 par an.

3° UN GRAND MORCEAU DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Hôpital, Miro et Ursulines, mesurant 129 pieds de face à la rue Tonti sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Hôpital entre lignes parallèles et formant le coin des dites rues Tonti et Hôpital sur une partie dudit terrain il y a une vaste résidence en bois à deux étages, avec dépendances, jardin, etc. désignée par le No 12 Nord Tonti, louée à A. J. Deisz jusqu'au mois d'octobre prochain. Le reste du dit terrain est nu.

4° UN MORCEAU DE TERRE ENSEMble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même îlet et attenant au terrain ci-dessus décrit et mesurant 35 pieds 35 pieds de face à la rue Hôpital sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage.

5° UN MORCEAU DE TERRE ENSEMble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Esplanade, Marais et Kerlérec désigné par le No 3 et pr de l'arrière partie d'un plus grand morceau de terre désigné par le No 1, mesure au pied anglais 4 pieds 35 pieds de face à la rue Tremé sur une ligne [...] avec 4 pouces de profondeur sur une ligne [...] 51 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur la [...] ligne latérale [...] la rue de l'Esplanade sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent un [...] cottage [...] et [...] solidement construit [...] à $14 par mois.

6° LA MOITIÉ INDIVISE D'UN CERtain morceau de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues North Peters, Levée, Marigny et Mandeville, désigné par le No 2 et mesurant au pied français, 20 pieds de face à la rue Levée sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages désigné par le No [...]. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations [...] vendu 78 actions de $100 chacune du Fonds-Capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane. Le[s] coupons de cette propriété devront assumer et payer au susdit vendeur ses obligations d'un actionnaire de la dite banque à pro rata de l'hypothèque à l'effet [...] de ces dits actions, [...] et en outre le paiement d'un billet [...] de l'intérêt pour $2800 à [...] le 1er décembre 1887

7° QUATRE CERTAINS MORCEAUX DE terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Piety, Louisa, Chartres et Royale désignés par les Nos 31, 32, 33 et 34 et mesurant ensemble comme suit le lot No 11 a 23 pieds 9 pouces de face sur le lot [...] et [...] de la rue Piété sur 118 pieds 3 pouces de profondeur et le lot No 12 a 64 pieds de face à la rue Piété sur 118 pieds 4 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent sur un terrain une jolie résidence en bois à deux étages et à deux corps de logis, désignés par les Nos 32 et 34 rue Piété. Le No 32 est loué à M. Dennis Shean jusqu'au mois d'octobre prochain. A côté et attenant à cette propriété se trouve une maison en bois à un étage avec une grande et belle cour.

8° UN GRAND MORCEAU DE TERRE dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, Chartres, Jeanne et Pauline, composé de la totalité du lot No. 7 et la moitié des lots N. s. 9 et 10, et mesurant 58 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue de Chartres sur 185 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 1, et 182 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur et de façade à la rue Jeanne formant le coin des rues Peters et Jeanne et des rues Jeanne et Chartres

9° HUIT LOTS DE TERRE DANS LE Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, Pauline et Jeanne, désignés par les lots Nos 10 à 17 inclusivement, le lot No. 10 formant le coin des rues Royale et Jeanne et le lot No. 17 le coin des rues Royale et Pauline, mesurant chacun 29 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Royale, 29 pieds 4 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 100 pieds, et les lots Nos 11 à 16 inclusivement mesurant chacun 29 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Royale 29 pieds 4 pouces et 4 lignes de largeur, dans le fond sur une profondeur de 100 pieds. Ces lots forment la façade totale de l'îlet de la rue Royale de la rue Pauline à la rue Jeanne.

10° DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée ou Peters, Moreau ou Chartres, France et Louisa, désignés par les Nos 3 et 4, et mesurant comme suit: Le lot No 3 mesure 40 pieds de face au Chemin Public ou rue Levée s'étendant le long du fleuve, ayant [...] 158 pieds 2 [...] de profondeur sur une ligne, et 167 pieds 10 pouces 2/8 d'un pouce de profondeur sur l'autre ligne, et 39 pieds 11 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 4 attenant au lot No 3, mesure 40 pieds de face au dit Chemin Public, sur une profondeur de 200 pieds 8 pouces d'un côté, et de 197 pieds 10 pouces et 2/8 d'un pouce sur l'autre côté, et 39 pieds 11 pouces de largeur dans le fond, le tout au plein américain, ensemble avec le droit de batture en face de ces dits lots.

Sur ces terrains était autrefois établi le dépôt de viandes salées et la fabrique de conserves de Jolly Stumpf & Co. Ils sont loués à bail jusqu'au mois d'octobre prochain. Les édifices et les améliorations n'appartiennent pas à la succession et ne sont pas compris dans la vente des lots.

11° UN CERTAIN ILET DE TERRE SItué à Carrollton, dans le Septième District de cette ville, désigné comme le No 4, d'après un plan tiré par John Schreiber, ingénieur, le 8 mars 1836, comprenant vingt quatre lots numérotés de 1 à 24 inclusivement, et bornés par les rues Thirteenth, Pritchard, Cambronne et Madison. Cet îlet de terre touche au Chemin Coquille de Carrollton Avenue et aux chemins de fer Mississippi-Valley et Jackson.

Les propriétés ci-dessus décrites seront vendues sujettes aux baux, loyers ou conventions quelconques actuellement existant, et dont les complets détails seront donnés au moment et au lieu de la vente.

Conditions de la vente:—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs, subdivisées en coupons si on l'exige, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir du jour de la vente, garantis par hypothèque spéciale et le privilège de vendeur, avec la stipulation de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de non paiement. Les édifices devront être assurés et les polices d'assurances transférées, les autres clauses de garantie devront être également remplies. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1882, et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, No 17 Commercial Place.

14 fév - 14, 24 fév, 3, 10, 11, 17 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Chas. S. D. Porter.—No 7,486.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet, VENDREDI, 2 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St Charles en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25me jour de janvier 1883, il sera vendu, à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le steamer Marcus Collins, du port de la Nouvelle-Orléans, de 48 14|100 tonnes.

2° Le remorqueur (steam-tug) "Jennie Porter", du port de la Nouvelle-Orléans 4 30|100 tonnes.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero, notaire.

30 janv—7,15,28 fév—3 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de très grande valeur dans le Troisième District.

Coin des rues Craps et Bagatelle—Un magasin et résidence en briques à un étage.

Coin des rues St-Antoine et St-Jean-Baptiste—Emplacement d'affaires et bâtisses en bois.

No 130 rue St-Antoine, entre St-Jean-Baptiste et Girod—Bâtisses en bois à double corps de logis.

Coin Urquhart et St-Antoine—Petite bâtisse en bois.

Nos 92, 94, 96, 98 rue Urquhart, entre Annette et St-Antoine—Quatre jolis et confortables cottages en bois.

No 114 rue St-Antoine, entre Girod et St Jean-Baptiste—Deux petites bâtisses en bois, avec petit morceau de terre ou allée faisant face à la rue Girod.

No 127 rue St-Antoine, entre St-Jean-Baptiste et Girod—Bâtisse en bois à double corps de logis.

No 129 rue St-Antoine, entre St-Jean-Baptiste et Girod—Bâtisse en bois à double corps de logis, retirée de la rue.

No 117 rue St-Antoine, entre Girod et St-Jean-Baptiste—Bâtisse en bois à double corps de logis

No 119 rue St-Antoine, entre St-Jean-Baptiste et Girod—Magnifique cottage en bois, avec jardin dans le fond.

No 121 rue St-Antoine, entre Girod et St Jean-Baptiste—Bâtisse en bois à deux corps de logis, retirée de la rue.

Succession de Jean-Baptiste Souillard.

No 5535—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 17 mars 1883 à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, en date du 8 février 1883 pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir,

1° UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre A de l'îlet 621 sur un plan de Arthur de Armas député voyer en date du 9 janvier 1883, borné par les rues St Antoine St Jean Baptiste Bagatelle et Girod, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Antoine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison cottage en bois, couverte en ardoises avec 2 chambres 2 cabinets et galeries, cuisine couverte en ardoises avec une chambre, une autre bâtisse à l'arrière plan, 2 citernes, cour briquetée, puits lieux d'aisance, etc. Le terrain de derrière est planté de legumes et il y a un jardin devant. La propriété porte le numéro municipal 119 rue St. Antoine.

2° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré d'îlet 621 désigné par la lettre B sur un plan de Arthur de Armas député voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883, terrain borné par les rues St Antoine, Girod, Bagatelle et St Jean Baptiste et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade à la rue St Antoine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence double en bois, couverte en ardoises ayant 4 chambres et un cabinet de chaque côté, cuisine couverte en ardoises ayant de chaque côté une chambre, citerne, lieux d'aisance, etc., cour de devant et de derrière.

Cette propriété porte le numéro municipal 117 rue St Antoine.

3° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré d'îlet 621 désigné par la lettre C, sur un plan de Arthur de Armas député-voyer de la ville en date du 9 janvier 1883 terrain borné par les rues St Antoine, St-Jean-Baptiste Bagatelle et Girod et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade à la rue St Antoine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence double en bois à distance de la rue ayant deux chambres de chaque côté, cuisine ayant une chambre de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, &c.

Cette propriété porte le numéro municipal 121 rue St Antoine.

4° UN TERRAIN AVEC TOUTES LES améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville carré d'îlet 507 désigné par la lettre E, sur un plan de Arthur de Armas député-voyer de la ville en date du 9 janvier 1883 terrain borné par les rues St Antoine Girod, Annette et Urquhart formant l'angle des rues Urquhart et St Antoine, et mesurant 19 pieds de façade rue Urquhart sur une profondeur de façade de 63 pieds 11 pouces, 3 lignes rue St Antoine. Les améliorations comprennent une petite maison cottage couverte en ardoises, lieux d'aisance, citerne, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal 94 rue St. Antoine.

5° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville carré d'îlet 507 désigné par la lettre D sur un plan de Arthur De Armas député-voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883 terrain borné par les rues St Antoine Urquhart Annette et Girod, et mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de façade rue Urquhart sur une profondeur entre lignes parallèles de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes.

Les améliorations comprennent une jolie maison cottage couverte en ardoises ayant 3 chambres cuisine avec une chambre, citerne, lieux d'aisance etc. Cette propriété porte le numéro municipal 96 rue Urquhart

6° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville carré d'îlet No 507 désigné par la lettre C sur un plan de Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883, terrain borné par les rues Urquhart, Annette Girod St Antoine, et mesurant 19 pieds 7 pouces de façade rue Urquhart sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes.

Les améliorations comprennent une jolie maison cottage couverte en ardoises, ayant 3 chambres, cuisine avec une chambre, citerne, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 98 rue Urquhart.

7° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet 507 désigné par la lettre B sur un plan de Arthur de Armas député voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883, terrain borné par les rues Urquhart, St Antoine, Girod et Annette, et mesurant 19 pieds de façade rue Urquhart, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes.

Les améliorations comprennent une jolie maison cottage couverte en ardoises, ayant 3 chambres cuisine avec une chambre, citerne, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 94 rue Urquhart.

8° UN TERRAIN AVEC LES BATISSES et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville carré d'îlet 507, désigné par la lettre A sur un plan de Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883 terrain borné par les rues Urquhart, St Antoine, Annette et Girod, et mesurant 19 pieds 4 lignes de façade rue Urquhart sur une profondeur de 63 pieds [...] et 3 lignes, entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS COMPRENNENT une jolie maison cottage, couverte en ardoises, ayant 3 chambres, cuisine avec une chambre, citerne, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 92 rue Urquhart

9° LA MOITIE INDIVISE D'UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet 622, désigné par les lettres A et B, sur un plan de Arthur de Armas, député voyer de la ville—en date du 9 janvier 1883, borné par les rues Annette, Girod, St Antoine et St Jean Baptiste, et mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine, 132 pieds de profondeur sur une ligne parallèle rue St Jean Baptiste et 194 pieds sur une ligne parallèle à la rue Annette, se rapprochant de la rue Girod, de là, 4 pieds rue Girod, et 32 pieds sur une ligne parallèle à la rue St Antoine, s'étendant vers la rue St Jean Baptiste, enfin, 128 pieds sur une ligne parallèle à la rue Girod et s'étendant à la rue St Antoine.

Les améliorations comprennent une maison double en bois un côté faisant face à la rue, l'autre à la cour. La propriété porte le numéro municipal 114 rue St-Antoine.

10° LA MOITIE INDIVISE D'UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet No 268 désigné par les numéros 1 et 2 sur un plan de Arthur de Armas, député-voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883 formant l'angle des rues Bagatelle et Craps terrain borné par les rues Craps, autrefois Bourgogne St Antoine, Amour autrefois Remparts et Bagatelle, et mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Bagatelle, sur une première profondeur de 42 pieds 5 pouces, 4 lignes du côté le plus près de la rue Amour ou Remparts, [...] sur une ligne oblique [...] rues Amour et St Antoine 3 pieds 3 pouces [...] lignes delà 40 pieds 3 pouces et 4 lignes, une seconde profondeur, 93 pieds 11 pouces de profondeur et de face à la rue Craps ou Bourgogne et 32 pieds 6 pouces. A l'arrière plan [...] avec l'usage d'une allée en commun [...] à la rue Bagatelle et attenant à [...]

Les améliorations comprennent un magasin, une maison de résidence en briques [...] ayant 5 chambres, couvertes en ardoises, cuisine en briques à deux étages, ayant [...] toiture en ardoises, hydrant, citerne [...] sance, bon ameublement autour de [...] maison du coin est actuellement [...] depuis quelque temps comme épicerie.

11° UN TERRAIN AVEC TOUTES les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet 622, désigné par la lettre E, sur un plan d'Arthur de Armas, député-voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883, formant l'angle des rues St Antoine et St Jean Baptiste borné par les rues St Antoine, St Jean Baptiste, Annette et Girod, mesurant 32 pieds [...] rue St Antoine sur une profondeur de [...] entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une [...] en bois couverte en ardoises ayant 4 [...] cabinets cuisine couverte en ardoises [...] chambres, abreuvoir faisant face [...] deux rues St Antoine et St. Jean [...] cuves, lieux d'aisance etc. Cette propriété [...] une bonne location pour affaire

12° UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville carré d'îlet 622 désigné par la lettre B, sur un plan d'Arthur De Armas, député voyer de la ville en date du 9 janvier 1883, borné par les rues Annette, St Antoine, Girod, St Jean Baptiste mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence double en bois, ayant 2 chambres et 1 cabinet de chaque côté, cuisine en bois ayant 2 chambres de chaque côté, 2 cuves, lieux d'aisance, etc., le tout couvert en ardoises. Cette propriété porte le numéro municipal 130 de la rue St Antoine.

13° UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 621, désigné par la lettre A sur un plan d'Arthur de Armas, [...]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883, borné par les rues St-Antoine, Bagatelle, Girod et St Jean-Baptiste, mesurant 29 pieds de face à la rue St Antoine sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux corps de logis, retirée de la rue, ayant 2 chambres sur chaque côté, deux cuves, puits etc le tout couvert en ardoises. Cette propriété porte le numéro municipal 129 de la rue St Antoine.

14° UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 621, désigné par la lettre B sur un plan d'Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883, borné par les rues St Antoine, St Jean Baptiste, Girod et Bagatelle, mesurant 24 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St Antoine sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS COMPRENNENT une résidence double, en bois, ayant deux chambres et un cabinet et galerie de chaque côté. Une cuisine en bois à deux étages, ayant deux chambres de chaque côté, cuves, lieux d'aisance, puits etc, cour de façade et au fond. Cette propriété porte le numéro municipal 127 de la rue St Antoine.

TERMES ET CONDITIONS—

Un tiers comptant et le reste du prix à un et deux ans de crédit, garanti par billets de l'acquéreur divisés en coupons au gré des susdits légataires portant intérêt de 8 pour cent du jour de l'adjudication et garantis par le privilège et lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les dites propriétés devront être assurées par les acquéreurs et les polices transférées et retenues par les dits légataires conjointement, jusqu'à parfait paiement des dits billets ou coupons. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes de l'année 1883 en sus du prix d'adjudication, et les actes de vente et d'hypothèque devront être passés, aux frais des acquéreurs pardevant P. A. Conand, et contenir tout's les stipulations et les clauses ou obligations de 5 0/0 pour honoraires d'avocat, qui devront être payés sur le montant ou les montants des billets ou coupons dans le cas de procédures judiciaires pour recouvrer le montant des dites obligations. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

10 fév—10 17 24—3 10 17 mars

Propriété améliorée de valeur dans le Premier District.

Nos 202, 204 et 206 rue Baronne, entre Girod et Julie.

Succession de Justin M. Moss—No 5849 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 24 mars 1883 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B en date du 14 février 1883, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne Julie Philippa, maintenant Dryades et Girod désignés par les numéros 2 3 et 4 sur un plan dressé par Joseph Pilié le 15 mai 1844 et déposé à l'étude de G R Stringer, anciennement notaire en cette ville, lesquels dits lots de terre se touchant et mesurant chacun 28 pieds de face à la rue Baronne sur les profondeurs suivantes à savoir: Le lot No 2, mesure 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 3 mesure 128 pieds de profondeur sur la ligne contiguë au lot No 2 puis il se rétrécit de 8 pieds et a une autre profondeur de 32 pieds et a 160 pieds de profondeur de l'autre côté, et 20 pieds de largeur dans le fond, et le dit lot No 4 mesure 160 pieds de profondeur entre lignes par [...]. Laquelle dite propriété fut acquise par feu Justin M. Moss par achat de James Deeban conformément à un acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le premier jour de juin 1855.

Les améliorations comprennent les bâtisses portant les numéros municipaux 202, 204 et 206 rue Baronne. Le No 202 se compose de deux magasins et au-dessus d'eux, chacun de six chambres et 2 corps de logis de 3 chambres dans la mansarde. Le No 204 se compose de 2 magasins ayant 3 chambres au-dessus des rez-de-chaussée et 2 corps de logis de 3 chambres chacun dans la mansarde. Le No 206 se compose de 3 magasins de 3 chambres chacun et 5 corps de logis de 3 chambres chacun.

Conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 fév—17,24—mars 3,10,17,24

Propriétés améliorées, de très grande valeur dans le Second District.

Rue Ste-Anne, entre Galvez et Johnson.

Rue Ste-Anne, entre Villeré et Robertson.

Succession de Jean Baxax.

No 5294—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 10 mars 1883, à midi, à la vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un décret de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 octobre 1882 pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Villeré, Robertson et [...] d'après un plan de J. Pilié en janvier [...] dans les registres de F. de Armas, [...] en cette ville lequel lot mesure [...] 30 pieds de face à la rue Ste Anne [...] pieds 93 pieds plus ou moins de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations [...] trouvent.

2° La moitié indivise d'un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Galvez et Johnson, ledit lot mesurant 26 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste Anne, 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne plus près de la rue Johnson, 2 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond, 98 pieds de profondeur sur une ligne le séparant (sur le côté plus près de la rue Galvez) de la propriété de M Laurent Baxax, 4 pieds sur une ligne parallèle à la rue Ste Anne, diminuant ainsi la largeur dudit lot, 15 pieds sur une ligne parallèle à la rue Ste-Anne diminuant ainsi encore la largeur dudit lot, et au-dessous 17 pieds sur une autre ligne de profondeur s'étendant obliquement de la fin de la ligne décrite, en dernier lieu jusqu'à sa jonction avec la ligne du fond le tout d'après un plan attaché à un acte passé pardevant A. Ducatel notaire, le 30 juin 1854 et supposé être une vente dudit lot par Christoval Morel à Mme A. Lange, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Avec le consentement du co-propriétaire de l'autre moitié indivise de la propriété décrite en second lieu toute la propriété sera vendue sujette aux mêmes termes et conditions.

Termes et conditions.— La moitié en plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un crédit de un an pour billets de l'acquéreur portant intérêt aux taux de huit pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement et garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, les acquéreurs devront assurer les bâtisses pour leur pleine valeur jusqu'au dernier paiement final du billet et transférer les polices d'assurance au détenteur ou aux détenteurs dudit billet et cinq payer cinq pour cent en cas de procédure judiciaire pour le recouvrement de la totalité ou d'une partie dudit billet. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4, 10, 17, 24—mars 3, 10.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

John L. Story vs. F. G. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7306.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 27 mars 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Canal, Villeré et Robertson et désigné comme le lot numéro Deux de l'îlet numéro Seize, sur un plan dressé par Pilié & Springfield voyers en date du 24 juillet 1838, annexé à un acte du cinq octobre 1839, en l'étude de D. L. McCay anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesure Trente pieds de face à la rue Gasquet sur Cent Vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, au pied français.

Etant la même propriété que le défendeur dans cette affaire acquise par achat de David Collie conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire, le 11 octobre 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS LYNNE,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

L'Abeille de [...]

[...]

DIMANCHE, [...]

BULLETIN

La salle était [...] quart d'heure [...] tait en nombre [...] une recette très [...] soirée des adieux, à honneur de n'y [...] que une, les nefs [...] non pas [...] elle-même, [...] soirée ou les [...] leur action dit, on conté celui [...] de ce [...] choyés, gâtés [...] dérivons-le au [...] quelques heures, font partie [...] tre; on est en [...] et là-dessus dans [...] d'hier sera oub[lié] quitte parfois, [...] mordre les doigts d'un [...] et qui n'avait aucune conquête, rée de [...] touffu s'était [...] ra. Il y avait en Hamlet avait été [...] au lieu d'assister de Nelusko [...] entendre les [...] par Hamlet, [...] régal de bonne [...] le rideau se [lève], M. Guil[...] ait [...] commandement; [...] tre ne présage [...]

Rien de bon, [...] régisseur, avec constance, et il [...] très peu de [...] attend.

Rien de plus [...] l'aspect de ce dans l'exercice " parlant au [...] l'argot des [...] rares exceptions, Malborough; à trop exagérée, spectateurs [...] noir, cette [...] économie en [...] pour un plus [...] sais quel faux [...] pas funèbres [...] sieurs " à des [...] et celui qui nous particulièrement que le régisseur rampe, n'a [...] munique au [...]

Cette fois la [...] tait plus une [...] dont il portait le [...] s'était en [...] et des [...] verront Hamlet, possible.

Vif [...] ses, car [...] aussi avides [...] soirée qu'à la [...] Ainsi pour [...] fermée au [...] du régisseur, et faille regagner [...] Si bien que le quartier [...] ber dans son [...] jours. Un [...] et à vous, vous vous sera [...] ceux qui s'y [...] peut-être là [...] absolument rien ou a raccourci avait autrefois; que ne [...] sistent, [...] sans bourse [...] Aler, en [...]

Aujourd'hui [...] l'heure où on [...] à Galveston.

En face de [...] comme au [...] l'Opéra, [...] pousser le [...] partie, et on [...] gue intérim [...] ne paraît [...] duire.

Malgré bien naître pour en [...] malgré une [...] piastres, M. [...] de cette [...] le feu du jeu [...] ainsi. Cette [...]

Si bien, qu[...] peut obtenir [...] exploitation [...]

Tant mieux que j'aie à [...] de expériences.

En [...] de cette [...] ses atouts, de Beauplan sceptre des [...] Cette rumeur produit [...] cés de février [...] déjà on nous [...] comme s'il [...] à sauver des [...] ce. La chose, le sûr [...] amoindrir la [...] Beauplan, il tion n'est pas [...] sante. Pas [...] d'un [...] sous le [...] dans son [...] leurs, ce [...] l'autre, et [...] veau son [...] argent pour [...]

Et puis ce [...] rio qui nous médiocres. [...] rément, est [...] de bien.

En effet M. [...] lui assure, [...] possession de [...] cidé d'en [...] prendre [...] au moins, en songer à un [...]

Aujourd'[hui] [...] narté de M. [...] nous avons [...] sayer [...] scène [...] lui a [...] pendant [...] est [...] faire à [...] Il fait [...] tée. Ce [...]

F[...]

No 26.

COMP[...]

—Ah! [...] que je [...] but, mais [...] ment. [...] ne [...] père! [...] je la [...] tenant [...] sieur, je réponds. [...]

M. [...] est ce [...] tramant [...] bandit? Le [...] de [...] que [...] vivent toujours [...] sieurs.

Ches [...] de [...] donnée, [...]

Dans [...] fare de [...] femme [...] traîné [...] chaîne, [...] homme [...] malgré [...]